Examen de fin d'études secondaires 2013		Numéro d'ordre du can	didat
Section: A, B, C, D, G		ivumero d'ordre du can	uidat
Branche: Histoire			
I. Ensemble de questions diverses			20 points
1) Expliquez le rôle du nationalisme et de l'ONU dans la remise en cause du colonialisme après la Deuxième Guerre mondiale. (4 points)			
2) Comparez le comportement de l'ONU face à l'	Iral	k dans les deux guerres du Golfe.	(6 points)
3) Expliquez l'intervention militaire des États-Unis	s d'	'Amérique contre l'Afghanistan en	2001. (4 points)
4) Décrivez les conséquences des doctrines Trur	mai	n et Jdanov pour l'Europe de l'apro	ès-guerre. (6 points)

Examen de fin d'études secondaires 2013
Section: A, B, C, D, G
Branche: Histoire

II. Ensemble documentaire (questionnaire)

1. Présentez le sujet commun des trois documents (A, B et C). (2 points)

2. Que veut l'OLP selon le document écrit en 1964 ? (5 points)

3. Montrez que la charte de 1968 traduit un durcissement de l'OLP. (3 points)

4. Décrivez le contexte historique de la caricature. (5 points)

6. Expliquez à l'aide de la carte la situation des Palestiniens en Cisjordanie en 2008. (5 points)

5. Quel événement, quels personnages sont représentés sur la caricature ?

7. Retracez l'évolution du processus de paix à l'aide des trois documents. (5 points)

8. Est-ce-que selon vous une paix durable à ce sujet est réalisable ? Argumentez en vous basant sur vos connaissances historiques. (4 points)

III. Forme 5 points

(6 points)

Examen de fin d'études secondaires 2013

Section: A, B, C, D, G

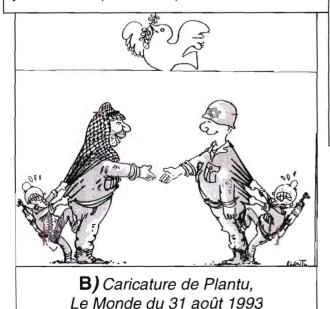
Branche: Histoire

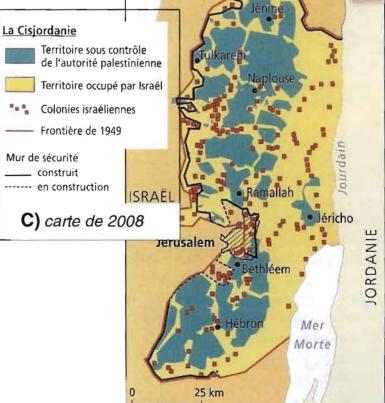
Numéro d'ordre du candidat

II. Ensemble documentaire (documents)

- A) 1. La Palestine est une terre arabe. [...]
- 2. La Palestine, avec ses frontières de l'époque du mandat britannique, constitue une unité régionale indivisible.
- 3. Le peuple arabe de Palestine a [droit] à sa patrie. [...]
- 6. Les Palestiniens sont les citoyens arabes qui ont normalement vécu en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils y soient demeurés ou qu'ils en aient été expulsés. [...]
- 7. Les Juifs d'origine palestinienne sont considérés comme des Palestiniens, pourvu qu'ils veuillent vivre loyalement en Palestine. [...]
- 17. Le partage de la Palestine en 1947 et la création d'Israël sont des décisions illégales et artificielles [...] parce qu'elles ont été contraires à la volonté du peuple de Palestine. *Première charte nationale palestinienne*, 1964.
- 1. La Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien. [...]
- 7. Les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au commencement de l'invasion sioniste sont Palestiniens. [...]
- 9. La lutte armée est la seule voie pour la libération de la Palestine. [...] Le peuple arabe palestinien affirme son droit à mener une vie normale en Palestine et à y exercer [...] sa souveraineté
- 10. L'action des commandos constitue le noyau de la guerre populaire palestinienne de libération.

Seconde charte nationale palestinienne, juillet 1968. (~180mots)





Examen de fin d'études secondaires 2013

Section: A, B, C, D, G

Branche: Histoire

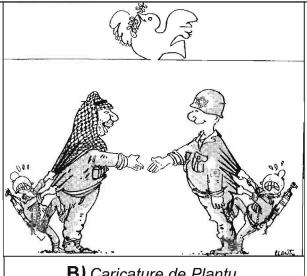
Numéro d'ordre du candidat		

II. Ensemble documentaire (documents)

- **A)** 1. La Palestine est une terre arabe. [...]
- 2. La Palestine, avec ses frontières de l'époque du mandat britannique, constitue une unité régionale indivisible.
- 3. Le peuple arabe de Palestine a [droit] à sa patrie. [...]
- 6. Les Palestiniens sont les citoyens arabes qui ont normalement vécu en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils y soient demeurés ou qu'ils en aient été expulsés. [...]
- 7. Les Juifs d'origine palestinienne sont considérés comme des Palestiniens, pourvu qu'ils veuillent vivre loyalement en Palestine. [...]
- 17. Le partage de la Palestine en 1947 et la création d'Israël sont des décisions illégales et artificielles [...] parce qu'elles ont été contraires à la volonté du peuple de Palestine. Première charte nationale palestinienne, 1964.
- 1. La Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien. [...]
- 7. Les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au commencement de l'invasion sioniste sont Palestiniens. [...]

9. La lutte armée est la seule voie pour la libération de la Palestine. [...] Le peuple arabe palestinien affirme son droit à mener une vie normale en Palestine et à y exercer [...] sa souveraineté.

10. L'action des commandos constitue le noyau de la guerre populaire palestinienne de libération. Seconde charte nationale palestinienne, juillet 1968. (~180mots)



B) Caricature de Plantu, Le Monde du 31 août 1993

